

Étude EPCAP

Évaluation des soins psychologiques en première ligne

Si vous avez commencé un suivi psychologique en première ligne, nous vous demandons votre aide !

Depuis janvier 2019, l'INAMI prévoit le remboursement des soins psychologiques de première ligne. En septembre 2021, cette convention a été renouvelée et les soins psychologiques spécialisés et les interventions de groupe ont également été ajoutés à la mesure de remboursement des soins psychologiques en première ligne. Pour évaluer cette mesure, le projet EPCAP a été lancé, dans le but de mieux comprendre qui utilise le remboursement des soins psychologiques de première ligne ou spécialisés et comment ces soins s'inscrivent dans le cadre des soins en première ligne. Sur cette base, le remboursement de ces soins psychologiques peut être optimisé afin que davantage de patients puissent faire un usage ciblé de ce remboursement et que le bien-être de la population belge puisse être amélioré.

Qu'est-ce qu'on vous demande ?

- Remplir un questionnaire en ligne, qui prend +/- 25 minutes, au début de votre suivi et après 3, 6 et 12 mois.
- Mettre à disposition votre numéro d'enregistrement national pour demander à l'Agence InterMutualiste (AIM) des données anonymes sur votre utilisation des soins de santé au cours des 5 années précédant votre suivi psychologique actuel.

Vos données seront traitées de manière confidentielle et anonyme. Cependant, la participation est totalement volontaire.

Dans le cadre de cette étude, pouvons-nous vous envoyer un e-mail sans obligation avec plus d'information sur l'étude ?

Sur la base de cet e-mail, vous déciderez si vous souhaitez participer à l'étude. Le fait que vous participiez ou non à l'étude n'affecte en rien votre suivi psychologique.

OUI vous pouvez m'envoyer un e-mail sans obligation à : _____

NON Je ne souhaite pas recevoir d'e-mail non contraignant.

Date :

Signature :

si vous avez des questions ou si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez nous joindre via les coordonnées suivantes :
epcap@kuleuven.be - Tél. : 0494/41.64.86



Ce projet, financé par le NIHDI et soutenu par FPS Health, a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche KU / UZ Leuven (S64034).

Étude EPCAP

Évaluation des soins psychologiques en première ligne

Si vous avez commencé un suivi psychologique en première ligne, nous vous demandons votre aide !

Depuis janvier 2019, l'INAMI prévoit le remboursement des soins psychologiques de première ligne. En septembre 2021, cette convention a été renouvelée et les soins psychologiques spécialisés et les interventions de groupe ont également été ajoutés à la mesure de remboursement des soins psychologiques en première ligne. Pour évaluer cette mesure, le projet EPCAP a été lancé, dans le but de mieux comprendre qui utilise le remboursement des soins psychologiques de première ligne ou spécialisés et comment ces soins s'inscrivent dans le cadre des soins en première ligne. Sur cette base, le remboursement de ces soins psychologiques peut être optimisé afin que davantage de patients puissent faire un usage ciblé de ce remboursement et que le bien-être de la population belge puisse être amélioré.

Qu'est-ce qu'on vous demande ?

- Remplir un questionnaire en ligne, qui prend +/- 25 minutes, au début de votre suivi et après 3, 6 et 12 mois.
- Mettre à disposition votre numéro d'enregistrement national pour demander à l'Agence InterMutualiste (AIM) des données anonymes sur votre utilisation des soins de santé au cours des 5 années précédant votre suivi psychologique actuel.

Vos données seront traitées de manière confidentielle et anonyme. Cependant, la participation est totalement volontaire.

Dans le cadre de cette étude, pouvons-nous vous envoyer un e-mail sans obligation avec plus d'information sur l'étude ?

Sur la base de cet e-mail, vous déciderez si vous souhaitez participer à l'étude. Le fait que vous participiez ou non à l'étude n'affecte en rien votre suivi psychologique.

OUI vous pouvez m'envoyer un e-mail sans obligation à : _____

NON Je ne souhaite pas recevoir d'e-mail non contraignant.

Date :

Signature :



si vous avez des questions ou si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez nous joindre via les coordonnées suivantes :
epcap@kuleuven.be - Tél. : 0494/41.64.86



Ce projet, financé par le NIHDI et soutenu par FPS Health, a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche KU / UZ Leuven (S64034).

Votre psychologue/orthopédagogue fournira cette copie à l'équipe de recherche EPCAP